

“ Nous soussignés certifions à qui il appartiendra que l'an dernier mil six cent quarante cinq le sieur Adrien Duchesne chirurgien dans le navire de Monsieur de Repentigny estant à Québec nous a dict, qu'il avait donné la terre qui luy a été donnée en la ville de Québec à Abraham Martin pilote de la rivière St-Laurent et qu'il pouvait y faire travailler en toute assurance. Si le temps luy eust permis d'en passer contract de donation il l'aurait fait. Ce que nous attestons être véritable, faict ce quinzième jour d'aoüst mil six cent quarante six. ”

“ Signé: Giffard-Tronquet-Le Tardif-De Launay Bissot-Guitet. ” (238)

Plus tard la Compagnie de la Nouvelle-France concéda à Abraham Martin douze arpents de terre. Le premier juin 1667 les héritiers de ce dernier vendirent aux Ursulines de Québec, un terrain contenant trente deux arpents en superficie. Cette terre constitue une grande partie des plaines d'Abraham. (239)

Ci-suit copie d'un certificat de Duchesne à propos de coups et blessures.

“ Je Adrian Duchesne chirurgien à Québec pays de la nouvelle france certifie à tous qu'il appartiendra avoir vu, pansé et médicamenté Marie Grimon femme de Louis Sédillot desfricheur de meurant au d. Québec d'une playe à la teste large d'environ deux doigts pénétrante la première table du crane située sur un des os pariétal un demi-doigt proche de la suture sagittale costé dextre, laquelle playe paroist avoir etsé faicte d'un ferre-

238. Ferland: Notes sur les Registres de N. D. de Québec.

239. Ferland: Notes sur les Registres de Notre Dame de Québec p. 18 P. B. Casgrain: Bataille des plaines d'Abraham. — *Transact. Lit. and Hist. Society, Quebec.* — 1898 à 1900, vol. X. pp. 33-34. — Voir aussi pour plaines d'Abraham, Chauveau. *Jour. de l'instruction Publique*, 1862. *Bullet. des recherches Hist.* 1895 p. 43.